

Vie pratique

RESTAURATION

Le petit déjeuner et le dîner sont servis en salle à manger, du lundi au vendredi matin.

Pendant les week-ends et les jours fériés, les jeunes préparent elles-mêmes leur repas à la cuisinette mise à leur disposition. Elles peuvent aussi y préparer leur repas de midi, en semaine.

Les ustensiles mis à la disposition de toutes, en particulier à la cuisinette (fours, plaques chauffantes, vaisselle...) doivent être entretenus par les étudiantes qui les utilisent.

En aucun cas, il n'est permis de cuisiner dans les chambres.

CE QU'IL FAUT APPORTER

- Draps, couvertures ou couette, taie de traversin.
- Linge de toilette.
- Rideau de douche (largeur : 50 cm – hauteur : 1 m 80)
- Cintres.
- Pastilles adhésives « patafix » blanches. Elles seules seront utilisées pour la décoration des chambres (ni scotch, ni punaises). On peut éventuellement se servir de petites épingles de signalisation.
- Lampes de poche, de bureau, de chevet.
- Corbeille à papier.

PARKING ET ABRI VELO

La Maison d'Étudiantes met à la disposition des étudiantes un parking pour les voitures et un local pour les vélos, mais n'assure pas la responsabilité dans le cas de vols ou autres fâcheux incidents provenant de la part de l'étudiante ou non. Chacun des moyens de transport doit être couvert par les assurances des parents, y compris dans la propriété de la Louisiane.

VACANCES D'ETE

Des travaux d'entretien sont réalisés pendant les vacances d'été et parfois certains groupes sont accueillis pour un court séjour. Pour toutes ces raisons, les étudiantes, qui reviennent à la Maison d'Étudiantes l'année suivante, doivent emporter tout ce qui leur appartient sauf quelques petits meubles qui peuvent, en accord avec la directrice, être laissés sur place.